

# L'apport du CCTB dans la gestion des déchets

Hélène DELLOGE

*Embuild Wallonie - Manager Environnement & Economie circulaire*

Christian CAPART

*UWA - Facilitateur CCTB*

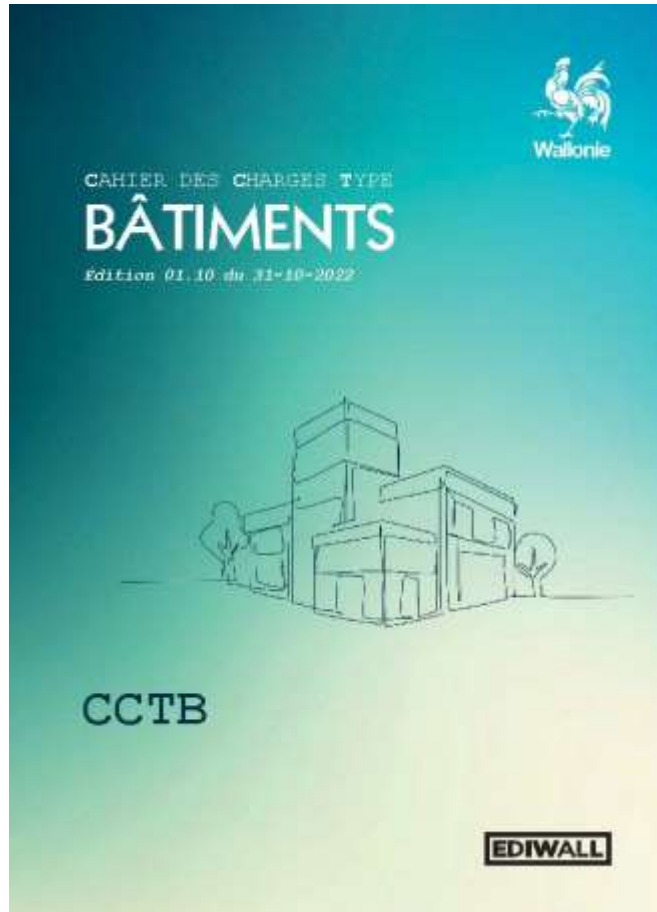


 **Wallonie**  
service public  
SPW

# Le CCTB

---

# Cahier des Charges Type Bâtiments



Outil de référence  
pour les travaux immobiliers

<https://batiments.wallonie.be>

Version 01.10 publiée le 31/10/2022  
(version 01.11 annoncée pour janvier  
2024)

# CCTB - 11 tomes + 1 annexe



# Structure du CCTB

---

Tome A	Clauses administratives
Tome 0	Entreprise/chantier
Tome 1	Terrassement & Fondations
Tome 2	Superstructures
Tome 3	Travaux de toiture
Tome 4	Fermetures et finitions extérieures
Tome 5	Fermetures et finitions intérieures
Tome 6	Techniques / fluides
Tome 7	Technique / Electricité
Tome 8	Travaux de peinture et traitements de surface
Tome 9	Abords
CDR	Catalogue des documents de référence



# La gestion des déchets dans le CCTB

---

# Travaux – Clauses déchets

---

Groupe de travail transversal (présidé par la DIGPD du SPW-ARNE)

- Composé de représentants du SPW, de bureaux d'études, de MO, d'architectes et auteurs de projets, d'entrepreneurs, ...
- Mise à jour annuelle



- Dispositions dans les clauses administratives
  - Organisation du chantier
  - Clauses de réexamen et de révision
  - Pénalités spéciales
- De nombreuses clauses techniques - Tome 0 Entreprise – Chantier  
⇒ Section 07 Déchets, matériaux et éléments réemployables
  - Système documentaire
  - Gestion des déchets de construction
  - Gestion des déchets de déconstruction/démolition
  - Gestion des déchets verts
  - Gestion des terres
- Catalogue des documents de références, y compris l'ensemble des textes légaux applicables

# CCTB regorge d'informations

---



- Dernières évolutions réglementaires
- Clauses rédigées et prêtes à être intégrées dans vos CSCh
- Exigences connexes à la gestion des déchets (permis d'environnement, enregistrement transport déchets, amiante, ...)
- Outils spécifiques (Plan particulier de gestion des déchets, inventaire déchets-matériaux, ...)

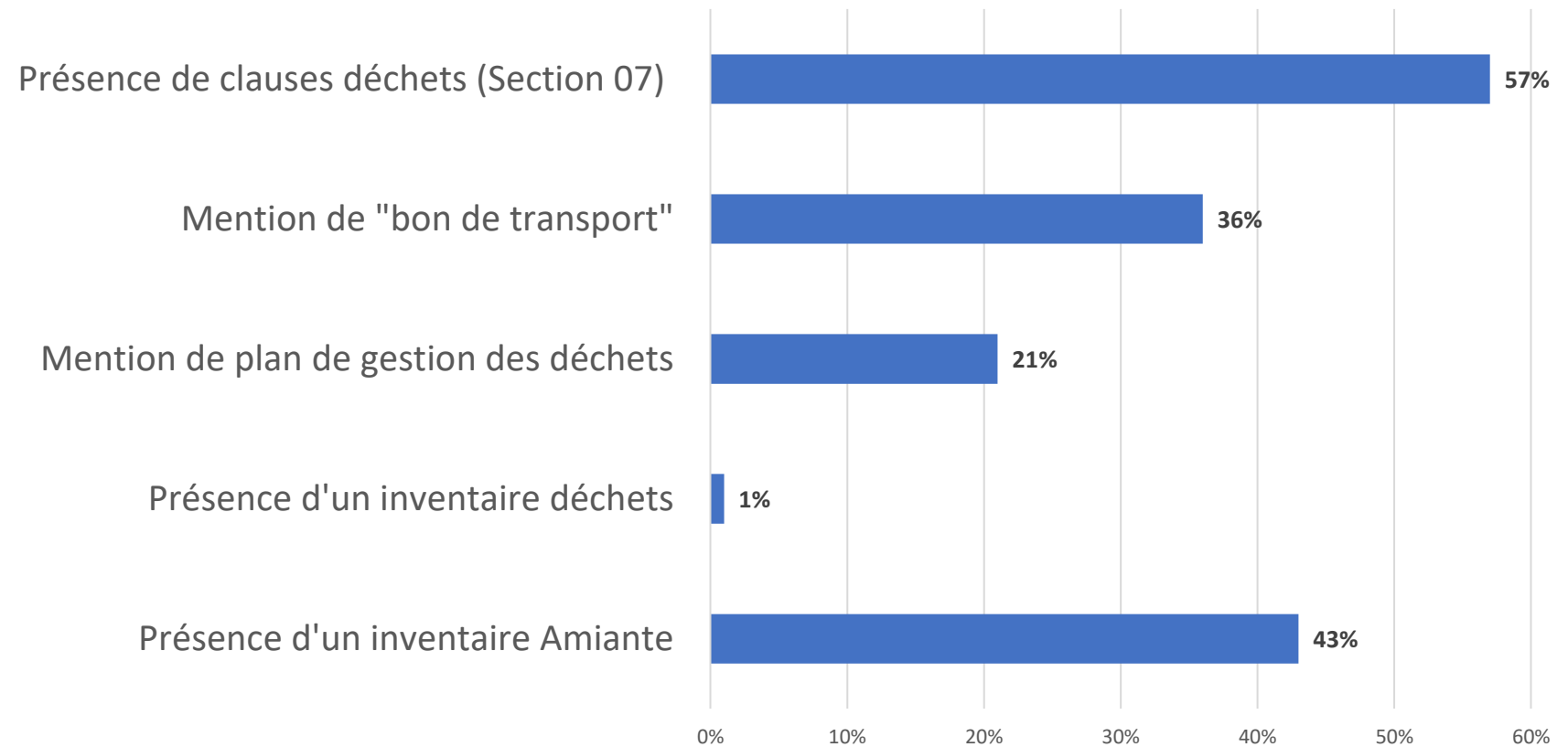


# Or ... peu utilisé ...

## En quelques chiffres



### Analyse de 14 cahiers spéciaux des charges issus du CCTB



# Comment éviter ceci ?

---

En tant que pouvoir adjudicateur (MO), vous souhaitez un chantier propre et ordonné, conforme à la réglementation déchets, voire exemplaire en terme de prévention/gestion/tri/réemploi/recyclage/...



⇒ **Utilisez les Clauses Déchets du CCTB**

# Clauses Déchets dans CSCh

⇒ Un CSCh complet et reprenant un maximum d'information permettra à l'adjudicataire (entrepreneur) d'ANTICIPER et d'ADAPTER au mieux la gestion des déchets : logistique sur chantier, tri sélectif, filière de gestion et recyclage, valorisation, ...

## 3.3 Bons de transport

### DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Rappelé comme suit (extrait) :

L'adjudicataire a l'obligation de tenir sur chantier ou à défaut au siège social, la collection des bons d'évacuation conformes au modèle joint en annexe au présent tome A.

le nettoyage des appareils, l'enlèvement des protections mises en places, la réparation et le nettoyage des plafonnages ou finitions salis ou endommagés pendant les travaux.

« L'évacuation et la gestion des déchets issus de travaux de démolition, de rénovation ou de construction font l'objet d'un ou plusieurs postes spécifiques, détaillés dans le Tome 0 en section 07 -Déchets : Préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets »

Attention

## 3.2 Gestion des déchets de démolition avec un inventaire limité aux déchets dangereux

### DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Rappelé comme suit (extrait) :

Une évaluation de la nature et des quantités de déchets dangereux qui devraient être rencontrés lors de l'exécution des travaux a été réalisée et donne lieu à l'inventaire des déchets de démolition

le cahier spécial des charges, ainsi qu'à des postes spécifiques au mètre. le mètre des déchets dangereux.

⇒ Important de considérer la « gestion des déchets » dès la phase projet pour conscientiser l'ensemble des acteurs et initier une dynamique participative et concertée

# Clauses Déchets dans le CCTB

---

## Exemples de prescriptions générales :

*L'adjudicataire évacue les déchets, matériaux et éléments réemployables du chantier sauf clause contraire du cahier spécial des charges.*

*Tout camion qui quitte le chantier avec des déchets de ce chantier doit être porteur d'un bon d'évacuation, conformément à la CMRW 1995-02-23.*

*Les déchets sont orientés vers les filières adéquates et autorisées ou sont mis en oeuvre sur le chantier dans le respect de la réglementation en vigueur.*

*Les déchets dangereux sont évacués conformément à l'AERW 1992-04-09 relatif aux déchets dangereux, par un transporteur ou un collecteur agréé par la Région wallonne.*

# Clauses Déchets dans le CCTB

---

*L'adjudicataire établit et tient à jour un système documentaire relatif à la gestion des déchets.*

*Ce système documentaire comprend : Plan particulier de gestion des déchets (modèle joint au CSCh), bons d'évacuation, bordereaux de réception des déchets et registre des déchets du chantier.*

*Les déchets et éléments réemployables sont tenus séparés ou triés, et stockés, de manière à respecter le CSCh, les objectifs environnementaux et les obligations de tri à la source ou en centre autorisé en aval du chantier.*

*Les matériaux et éléments réemployables suivants \*\*\* restent la propriété du pouvoir adjudicateur et sont soigneusement démontés et stockés afin d'en préserver les qualités et d'en conserver le caractère réemployable.*

*En cas de découverte de déchets de déconstruction / démolition en cours de chantier, les clauses administratives sont applicables pour une éventuelle révision du marché.*

# Documents types dans le CCTB

## Plan particulier de gestion des déchets

### 1 Historique du document

Date	Auteur	Description

### 2 Identification de l'entreprise

- Nom et raison sociale :
- Adresse :
- Coordonnées de la personne de contact pour la gestion des déchets (à compléter avant le début des travaux):

### 3 Identification du projet

- Nom/référence du projet :
- Lieu (adresse complète ou, à défaut, coordonnées Lambert) :
- Maître d'ouvrage :
- Type de bâtiment :
- Nature du chantier : construction/démolition/rénovation (biffer les parties qui ne sont pas d'application)
- Planning :
  - o Début :
  - o Fin du chantier :
- Valeur du chantier (euros HTVA) :
- % attribué à la gestion des déchets :

### 4 Identification des transporteurs/collecteurs

#### 4.1 Identification des transporteurs<sup>1</sup>

À compléter 15 jours avant le début des travaux ou lors de la soumission si le marché est passé par appel d'offre

	Nom	Adresse du siège social	Numéro d'agrément ou d'enregistrement <sup>2</sup>
A.			
B.			
C.			
D.			

#### 4.2 Identification des collecteurs<sup>3</sup>

À compléter 15 jours avant le début des travaux ou lors de la soumission si le marché est passé par appel d'offre

	Nom	Adresse du siège social	Numéro d'agrément ou d'enregistrement <sup>2</sup>
E.			
F.			
G.			

<sup>1</sup> Transporteur : toute entreprise qui transporte des déchets d'un lieu vers un autre (du chantier vers le siège

## Gestion des déchets

### 6.1 Déchets inertes

Type de déchet <sup>5</sup>	Code wallon des déchets <sup>5</sup>	Volume (ou masse) prévu <sup>6</sup>	Volume (ou masse) généré <sup>7</sup>	Activité <sup>8</sup> : Excavation (E) Construction (C) Démolition (D) Rénovation (R)	Stockage/ conditionnement (ex. big bag, conteneur,...) <sup>5</sup>	Destination <sup>5</sup>			Transporteur/ collecteur (A,B,C,...) <sup>5</sup>	Centre de traitement de déchets (A,B,C,...) <sup>5</sup>
						CTA	CET	Autre (à préciser) <sup>8</sup>		
Matériaux pierreux à l'état naturel	01 01 02									
Débris de béton	17 01 01									
Débris de briques	17 01 02									
Débris de tuiles et céramiques	17 01 03									
Débris de béton, briques, tuiles et céramiques en mélange	17 01 07									
Verre	17 02 02									
Mélanges bitumineux (ne contenant pas de goudron)	17 03 02									
Terres de déblais non contaminées	17 05 04									
Déchets de démolition non mélangés à des matières putrescibles ou combustibles	17 07 95									

<sup>5</sup> A remplir  
<sup>6</sup> A compléter en fonction de l'inventaire fourni par le pouvoir adjudicateur  
<sup>7</sup> À compléter au fur et à mesure du chantier  
<sup>8</sup> Préciser le type (Ex. réhabilitation ou réutilisation sur un chantier) ainsi que le lieu de destination (adresse ou coordonnées Lambert)  
<sup>9</sup> Liste à compléter avec codes déchets d'application pour le chantier, conformément aux dispositions de l'arrêté du Gouvernement wallon du 10 juillet 1997 établissant un catalogue des déchets (M.B. 30.07.1997 - gr. 06.09.1997)

# Documents types de

**CCT-B2022**  
**Modèle d'inventaire des déchets de démolition**

**Coordonnées du demandeur (maître d'ouvrage)**

Dénomination : ...  
Coordonnées :  
Nom et prénom ...  
Société ...  
Rue et numéro ...  
Code postal et ville ...  
Numéro de téléphone ...

**Coordonnées du lieu**

Parcelles cadastrales où aura lieu la démolition/démontage :

rue et numéro	code postal et commune	Numéro parcelle cadastrale	Année de construction

Descrivez ci-dessous les activités en place avant les démolitions des bâtiments :

Complétez ci-dessous le type constructif des bâtiments à démolir :

	Oui	Non	Description du matériau / Nombre d'éléments
Isolation des parois extérieures			
Matériaux constituant les cloisons intérieures			
Matériaux constituant les murs intérieurs			
Citernes mazout enterrées			
Citernes enterrées eau pluie			
Couverture du sol en textile			
...			

échet  
ntités a  
suscepti  
re déch  
ote de c

## 2.2 Déchets non-dangereux

Complétez dans le tableau suivant, les **déchets non-dangereux** provenant de la démolition désignée par le cahier des charges auquel est annexé cet inventaire.

*Si vous n'avez pas assez de place dans ce tableau, utilisez le tableau à l'annexe 3 du présent formulaire.*

N°	Intitulé du déchet	Code EURAL	Quantité estimée (prévue) (m <sup>3</sup> , tonne, l)	Situation dans le bâtiment	Description/type
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					

### Signature

Remplissez la déclaration suivante :

Je soussigné ..... certifie le remplissage de cet inventaire de manière sincère et véritable en date du : ..... (date).

Ecrivez « déclaré sincère et véritable » précédé de la signature : .....

Signature de l'architecte ou de l'expert

Signature du pouvoir adjudicataire (maître d'ouvrage)

Nom prénom

### A qui délivrer ce formulaire ?

*L'inventaire des déchets de démolition complété doit être intégré au Cahier Spécial des Charges Travaux ET joint aux documents remis à l'adjudicataire.*

Cadre réservé à l'adjudicataire (exécutant)

Accusé de réception du présent inventaire :

Je soussigné ..... représentant l'entreprise .....  
....., affirme avoir bien reçu le présent inventaire en date du .....

Signature :

**Embuild**

WALLONIE

Facilitateurs

si que des  
travaux est  
charges par

# Clauses évoluent ...

## Postes proposés pour la gestion de nombreux déchets

Pour ce qui est de la gestion des déchets issus des travaux de démolition, déconstruction et rénovation et en vue de favoriser leur valorisation et de prévenir leur contamination par des déchets dangereux, ils sont triés conformément aux objectifs environnementaux, au moins par familles et types de déchets - matériaux suivantes :

- **Éléments réemployables** (désignés comme tels au niveau des prescriptions des autres tomes ou identifiés comme tels par l'adjudicataire)
- **Fractions minérales :**
  - i. les fractions minérales inertes (non réemployables) constituées de béton, briques, tuiles, céramiques, pierres naturelles ;
  - ii. les matériaux de construction en verre, tels que les cloisons, vitrages et blocs, le cas échéant intégrés dans un cadre ou châssis,
  - iii. les déchets de béton cellulaire ;
- **Déchets électriques et électroniques** soumis à responsabilité élargie des producteurs
  - i. les déchets d'équipements électriques et électroniques
  - ii. les panneaux photovoltaïques ;
- **Déchets d'emballages non dangereux :**
  - i. les déchets de papier et de carton secs et propres;
  - ii. les déchets d'emballages industriels en plastique tels que les films et les housses en plastique ;
  - iii. les liens de cerclage en plastique;
  - iv. le polystyrène expansé ;
  - v. les déchets d'emballages en métal tels que les pots et les fûts métalliques (ne contenant pas de substances dangereuses) ;
  - vi. les déchets d'emballages en bois tels que les caisses et les palettes jetables en bois ;

- **Déchets non dangereux autres que les déchets d'emballages**
  - i. les déchets de plâtre et de matériaux en plâtre secs et non contaminés ;
  - ii. les déchets de matériaux en plastique ;
  - iii. les déchets d'isolants en laine de roche ;
  - iv. les déchets d'isolants en laine de verre ;
  - v. les déchets métalliques;
  - vi. les déchets de bois;
  - vii. les déchets de membranes bitumineuses de toiture ;

- **les déchets dangereux :**
  - i. les déchets amiantes
  - ii. les déchets de matériaux à base de goudron
  - iii. les matériaux et emballages comportant ou contaminés par des substances dangereuses autres que l'amiante et le goudron ; (dont aérosol)
  - iv. les piles et batteries

- **Déchets non repris dans les « familles de déchets » précitées** ou découverts en cours de chantier



# Clauses

Exemple de poste  
pour l'évacuation de  
déchets d'emballages  
non dangereux en  
centre autorisé

## 07.23.3a Évacuation des déchets d'emballages non dangereux en centre autorisé

### DESCRIPTION

#### - Définition / Comprend

Les déchets d'emballages non dangereux concernés sont évacués vers un centre autorisé par son permis d'environnement/unique à réceptionner, regrouper et trier, voire recycler ces déchets.

**(soit)** Type de déchets : déchets papier-carton / déchets films plastiques / déchets de liens de cerclages / déchets de polystyrène expansé / déchets d'emballage métallique / déchets d'emballage en bois / ...

**(soit)** : Inventaire déchets- matériaux : inventaire complet / inventaire restreint / absence d'inventaire

### EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

#### - Prescriptions générales

Le paiement est effectué au prix du poste sur base de la quantité renseignée sur les bons ou factures délivrés au lieu de destination. Le prix pour ce poste comprend également le chargement, le transport et le déchargement au lieu de destination.

Si plusieurs types de déchets d'emballages non dangereux sont générés, triés sélectivement et évacués séparément, un prix pour chacun des types de déchets est remis.

### MESURAGE

#### - unité de mesure:

t (par défaut) / m<sup>3</sup>

**(soit par défaut)**

1. t

**(soit)**

2. m<sup>3</sup>

#### - code de mesurage:

Selon la nature des déchets d'emballage non dangereux.

Quantité renseignée sur les bons ou factures délivrés au lieu de destination.

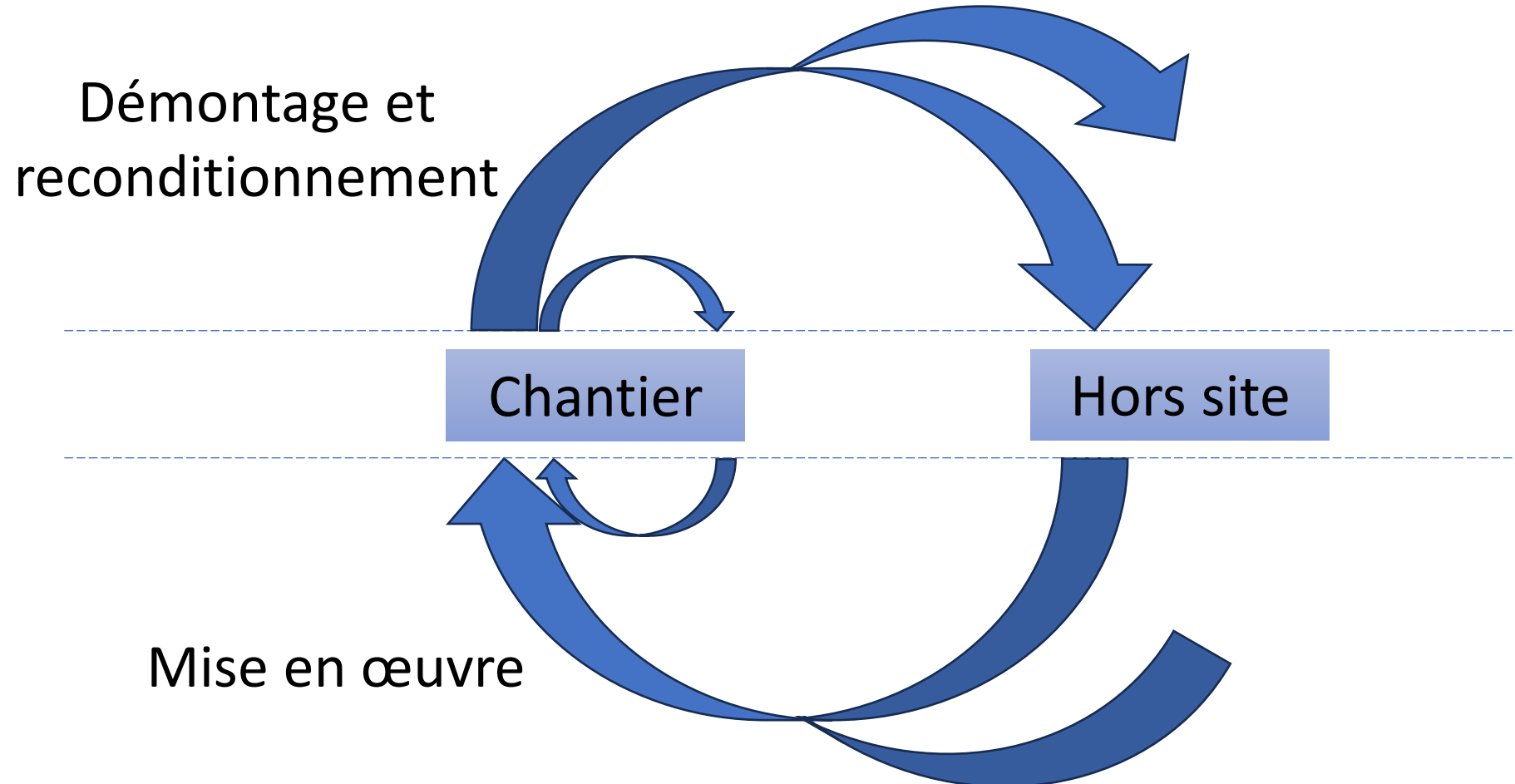
#### - nature du marché:

QP

# Le réemploi

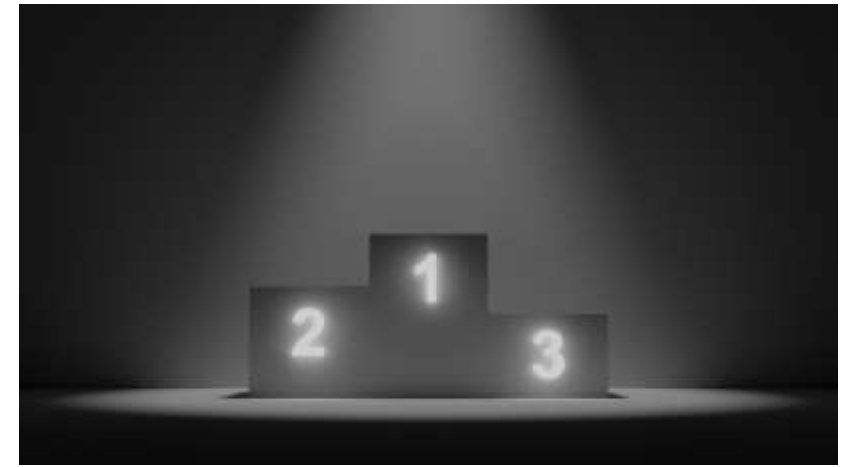
---

# Le réemploi sur chantier



# Priorité sur les clauses à haute valeur ajoutée

---



Critère de priorisation dans 4 domaines :

Technique, Économique, Disponibilité, Environnement

- ▼ Facilité de démontage
- ▼ Facilité de remise en œuvre
- ▼ Modularité
- ▼ Stockage in situ
- ▼ Quantité en place (occurrences)
- ▼ Offre actuelle (opérateur, service et produit)
- ▼ Localisation
- ▼ Impact environnemental de production
- ▼ Niveau d'exigence performancielle

# Déconstruction

---

06.44.3b

Démontages de revêtements de sol  
en carreaux céramiques collés



Le travail prévoit :

- ▼ Récupération de carreaux incomplets
- ▼ Taux de perte
- ▼ Motifs
- ▼ Nettoyage
- ▼ Tri des lots
- ▼ Evacuation des déchets
- ▼ Stockage
- ▼ Test de démontage

- ▼ Critères de sélection esthétiques
- ▼ Échantillon



# Réemploi

---



53.51.1a

Revêtements de sols en carreaux de céramique

Le travail distingue :

- ▼ Matériaux neufs
- ▼ Matériaux de réemploi



Pour les matériaux de réemploi,  
la sélection s'opère sur base :

- ▼ d'un usage de destination similaire à l'usage initial (ou moins sollicitant)
- ▼ de tests sur échantillons
- ▼ de critères esthétiques



# Diversité des matériaux de réemploi

---

Pavés en béton  
Panneaux de fibres de bois  
Briques de terre cuite Fenêtres et portes-fenêtres en bois  
Carreaux en céramique Tuiles en terre cuite Serrures Dalles d'éveil à la vigilance  
Portes intérieures en acier Fenêtres et portes-fenêtres en PVC Poignées  
Seuils en pierre **Portes intérieures en bois** Ferme-porte  
Panneaux de polyuréthane Arrêt de porte Portes d'entrée en bois Barres anti-panique  
Bois pour charpentes planes Portes d'entrée en aluminium  
Fenêtres et portes-fenêtres en aluminium Tapis plain Charnières Pavés en pierre  
Panneaux de laine minérale Tablettes en bois Dalles en pierre naturelle  
Dalles en béton préfabriqué Paumelles Plafonniers encastrés  
Dalles alvéolaires Tablettes en pierre

# Les matériaux recyclés

# Matériaux recyclés

---

32.42.4a Isolation en rouleaux/matelas - laine de mouton



# Diversité des matériaux recyclés

---

Empierrement Étanchéité en bitume plastomère

Abrasif de sablage Isolant en coton

Matériau autocompactant réexcavable Bornes carrées en PVC recyclé

Verre cellulaire Laine de mouton Granulats hydrocarbonés

Pavés en pierre naturelle Isolant en polyester EPDM

Laine de verre **Ouate de cellulose** Dalles en pierre naturelle

Béton cellulaire pour bétons légers Fibres de verre soufflées Laine minérale

Isolant en fibre de bois Granulats de béton

Granulés de liège expansé Fibres cellulosiques soufflées

Étanchéité en bitume élastomère

Panneaux de caoutchouc

# En conclusion...

---

# Clauses déchets du CCTB contribuent à ...

---

- Maintenir à jour les connaissances réglementaires de chaque acteur concerné
- Impliquer l'ensemble des acteurs dans la gestion des déchets, le plus en amont possible
- Être proactif et exemplaire

En pratique, les clauses permettent :

- D'organiser et d'optimiser la logistique sur chantier (stockage, collecte, ...)
- De faciliter la circularité des flux (tenue d'un système documentaire)
- De développer un maximum la prévention et le recyclage des déchets
- D'augmenter le tri sélectif de certaines fractions de déchets
- D'inciter au réemploi des matériaux et à l'utilisation de matériaux recyclés

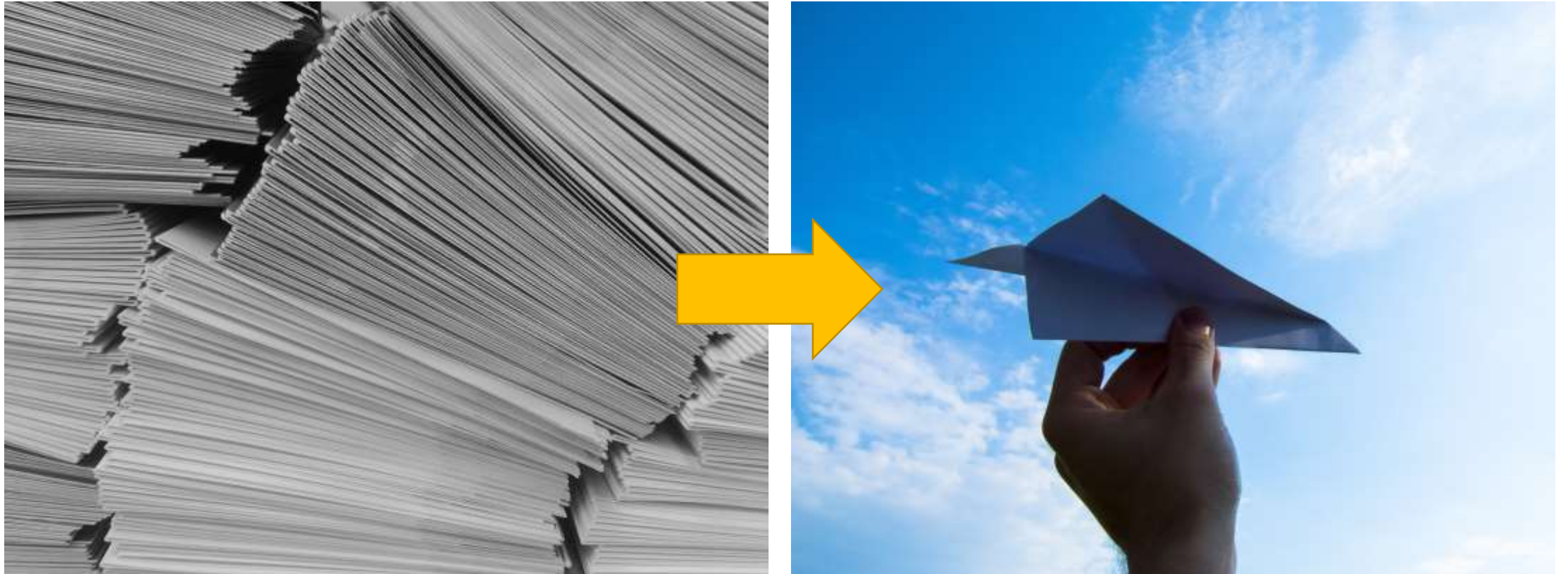
# Pour tendre vers ceci ...

---

Offrir aux déchets - matériaux une seconde vie !



# CCTB = Outil de simplification



Outils, aide et FAQ sur <https://batiments.wallonie.be/>



# À votre service...

---

Réponses à vos questions et accompagnements à l'utilisation du CCTB

Helpdesk CCTB pour entrepreneurs  
[infoCCTentrepreneurs@embuild.be](mailto:infoCCTentrepreneurs@embuild.be)

Helpdesk CCTB -Christian Capart  
[infocct.ap@CCTB.zendesk.com](mailto:infocct.ap@CCTB.zendesk.com)



Cellule environnement Embuild Wallonie  
Hélène Delloge et Jérôme Canéi  
[environnement.wallonie@embuild.be](mailto:environnement.wallonie@embuild.be)

Facilitateurs environnement UWA  
Charlotte Braeckman et Martin Berwart  
[environnement@uwa.be](mailto:environnement@uwa.be)

MERCI POUR VOTRE  
ATTENTION !

---

